

Doctrine de la foi : l'action de Mgr Müller contre des catholiques complices de l'avortement

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [Points non négociables](#)

Date : 9 juillet 2012



Mgr Gerhard Müller à la droite de Benoît XVI

Dès qu'était connue la nomination de Mgr Gerhard Müller, l'évêque de Ratisbonne, à la tête de la congrégation pour la Doctrine de la foi, l'un des co-fondateurs de LifeSiteNews a signalé qu'en tant qu'évêque, il a vigoureusement agi pour empêcher que des fonds de l'Eglise soient versés à des groupements catholiques qui participaient indirectement à la procuration d'avortements en Allemagne.

John-Henry Westen [rappelait](#) dès le 2 juillet qu'une campagne lancée par des blogs catholiques allemands pour dénoncer la manière dont des groupes catholiques d'aide aux femmes en détresse, agissant selon les critères de la loi allemande, finissaient par devenir complices de leur décision d'avorter en leur fournissant la nécessaire attestation signée confirmant qu'elles avaient pris conseil auprès d'une association agréée qui leur ouvre la porte à l'avortement dépenalisé.

Dans son diocèse de Ratisbonne, Mgr Müller est donc intervenu d'autorité pour faire cesser l'attribution d'un budget annuel de 2 millions d'euros au Comité central des catholiques allemands qui faisait fonctionner cette « association Donum Vitae ». Avec une bonne foi toute relative, puisque le même Comité ne se gênait pas pour critiquer ouvertement la hiérarchie de l'Eglise, appelant de ses vœux la mise en place d'une structure démocratique qui donne l'autorité aux laïcs.

Mais là aussi Mgr Müller avait agi, allant jusqu'à supprimer le Conseil diocésain des laïcs ainsi que 33 autres organisations dissidentes, rappelle Westen.

L'an dernier, en mai, Mgr Müller ne s'était pas montré moins ferme en [interdisant](#) à l'ancien président du Comité central des catholiques allemands, Hans Maier (il occupa ce poste de 1976 à 1988) de présenter ses mémoires dans le diocèse de Ratisbonne à l'occasion de son 80e anniversaire, comme il le souhaitait. Le motif ? La manière dont Maier défend dans ce livre le système allemand qui permet l'avortement après consultation d'une association et son rôle dans la mise en place de « Donum vitae ». Cela a abouti à la mort d'un enfant à naître sur cinq, rappelait alors le porte-parole du diocèse.

C'est en 1999 – sous le pontificat de Jean-Paul II – que l'Eglise catholique allemande avait fini, à la demande du Pape, par mettre un terme à son action dans les associations de conseil aux femmes voulant avorter. Des groupes de laïcs avaient pris la relève, obtenant au passage des financements... Mgr Müller a clairement fait savoir que leur association n'est pas catholique;

Cette fermeté et cette autorité avaient provoqué en 2011 la reconnaissance du Forum des catholiques allemands qui l'avaient remercié de son action conforme à la doctrine de l'Eglise.

Choses intéressantes à savoir à l'heure où d'aucuns présentent Mgr Müller comme peu clair sur le dogme – on peut lire à leur sujet un article de Mgr Nicola Bux traduit sur le site [benoit-et-moi](#).

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un**

Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien
<http://www.riposte-catholique.fr>

courriel par jour. [S'abonner](#)

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)